

# RÈGLEMENT DE LA COURSE STEEL RUN

## DATE ET LIEU

Le Steel Run Differdange aura lieu le 23 septembre 2018 à Differdange. Le coup d'envoi de la course sera donné à 15 h.

## ORGANISATION GÉNÉRALE

Ville de Differdange-Service des Sports  
B.P. 12  
L-4501 Differdange

RBUAP  
B.P. 10  
L-4701 Pétange  
[www.differdange.lu/steelrun](http://www.differdange.lu/steelrun)

Départ: place des Alliées Differdange

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

Toute personne, âgée de **14 ans et plus** peut participer au Steel Run. La seule **condition pour participer est qu'il n'y a pas de réserves médicales** quant à la participation à une course d'endurance.

**Les jeunes de 14-18 ans doivent en supplément, présenter une autorisation parentale légalement signée autorisant la participation au Steelrun. Ce document doit être remis lors de la récupération du dossard au stand du Starterkit.**

## LIMITATION DU NOMBRE DE PARTICIPANT(E)S

Le nombre de participant(e)s est limité. Dès que ce nombre d'inscriptions maximal est atteint, le champ d'inscription sera fermé. L'organisation se réserve le droit d'augmenter le nombre limite de participant(e)s.

## FRAIS DE DOSSIER ET D'INSCRIPTION

Le montant des frais d'inscriptions est de  
10 € par personne jusqu'au 15/07/2018

15 € par personne du 16/07/2018 jusqu'au 23/09/2018

et comprend les prestations suivantes: le dossard avec chip intégré, le ravitaillement tout au long de l'épreuve, l'assistance médicale pendant la course, les vestiaires, les douches et le T-shirt de Finisher.

## CATÉGORIES

Il y a 3 catégories, Femmes, Hommes et Team. Pour toutes les catégories, l'âge ne joue aucun rôle (hormis le fait que **les participants doivent avoir 14 ans et plus**). Les participant(e)s sont chronométré(e)s individuellement. Le chronométrage en Team se fait par addition des 3 meilleurs résultats, ce qui implique qu'un Team doit être composé d'au moins 3 coureurs.

## INSCRIPTIONS, DÉLAIS D'INSCRIPTION & ANNULATIONS

Les participant(e)s ne peuvent s'inscrire que sur la page officielle des inscriptions. Le délai d'inscription est fixé au 21/09/2018 à 23 h 59. Comme le nombre de participant(e)s est limité, l'organisation se réserve le droit de clore les inscriptions avant le délai prévu. Le paiement s'effectue uniquement en ligne et peut se réaliser par un grand nombre de moyens de paiement (donc pas uniquement par carte de crédit, il y a d'autres moyens de paiement). Merci de suivre à la lettre les indications de [chronorace.be](http://chronorace.be)

### **IMPORTANT:**

L'inscription ne peut pas être annulée, même pour des raisons de maladie ou autres. Sur place le jour de la course, il y aura la possibilité de s'inscrire et d'effectuer le paiement sur place si le nombre maximum de participants n'est pas encore atteint. Pour vérifier si les inscriptions se sont déroulées correctement il est possible de consulter la liste des participants en ligne sur [chronorace.be](http://chronorace.be) à n'importe quel moment (après l'inscription, la mise à jour des listes peut prendre jusqu'à 24 h)- pour toute question concernant les inscriptions et le paiement, il est possible de s'adresser par e-mail à [info@chronometrage.be](mailto:info@chronometrage.be)

### **TRANSMISSION DU DOSSARD**

La transmission non officielle du dossard à une autre personne n'est pas autorisée. Des contrôles d'identité seront effectués le jour de la course. Une infraction au règlement conduit à l'immédiate exclusion de la course.

### **DOSSARDS ET STARTER PACK**

Les numéros de dossards sont attribués par l'organisateur et la liste des participant(e)s est publiée sur internet. Pour récupérer le dossard d'un coéquipier, une copie d'une pièce d'identité en cours de validité ainsi que la confirmation d'inscription de la personne en question doivent être présentées au guichet. Nous te recommandons fortement de venir retirer ton dossard assez tôt, cela te permet d'attendre moins longtemps dans les files d'attente. Les dossards seront distribués en même temps que le starter pack et ceci dimanche le jour de la course de 11h à 14 h, contre présentation d'une pièce d'identité en cours de validité **et l'autorisation parentale écrite et signée des participants entre 14 et 18 ans.**

### **CHRONOMÉTRAGE**

C'est le temps net qui est chronométré. Cela signifie que ce n'est qu'en franchissant la ligne de départ que son propre chronomètre est activé (temps net) les 10 premi(ère)s concurrent(e)s seront cependant classé(e)s par rapport à leur ordre d'arrivée. Les puces seront intégrés dans les dossards. Il est aussi important de bien passer sur tous les tapis de mesure de temps, car les temps intermédiaires manquants peuvent conduire à la disqualification.

### **DURÉE MAXIMALE DE LA COURSE**

En principe, il n'y a pas de temps de limite pour finir la course, car tous les coureurs qui franchissent la ligne d'arrivée sont des Finishers. Pourtant environ 2-3 heures après le départ de la course, le parcours sera progressivement fermé et les travaux de démontage débiteront dans le sens de la course. Les coureurs se trouvant encore sur le parcours à ce moment devront quitter la course.

### **PARCOURS**

La longueur du parcours est communiquée au fur et à mesure. La longueur du parcours sera prévisionnellement d'environ 10 km. Selon les conditions météo ainsi que d'autres facteurs externes, la longueur du parcours peut être modifiée sans préavis! À tout instant, il y a des risques de chutes ou de glissades surtout dans les escaliers. Merci d'adapter le rythme de course et le comportement en fonction de la situation.

### **DISQUALIFICATION**

Le parcours doit être fait complètement. Pour toutes les aptitudes déloyales et antisportives tout au long du parcours, les organisateurs se réservent le droit d'exclure les participants de la course. Les différents postes de contrôle communiqueront les numéros de dossard par radio à la direction de la course. La course pourra tout de même être poursuivie, mais tous/tes les coureurs disqualifié(e)s seront inscrit(e)s en tant que «FAILED» = «ÉCHOUÉ» ou autre dans la liste des résultats. Les postes de contrôle vérifient que tout se passe dans les règles. Les consignes de la direction de la course, des médecins et des chefs des postes de contrôle sont à suivre impérativement. En cas de temps d'attente parfois inévitable, les organisateurs de la course attendent un fairplay exemplaire des participants. Des aides extérieures ne sont pas admises!

### **LUTTE CONTRE LE DOPAGE**

Le statut actuel du COSL le dopage fait aussi foi pour le Steel Run. Des contrôles antidopage peuvent être réalisés. Les sportives et sportifs se soumettent par leur participation aux règles antidopage de COSL et reconnaissent la compétence exclusive du tribunal arbitral du sport à Lausanne comme autorité pénale.

### **DÉPART**

Le départ se fait en ligne en un seul bloc ou en vagues. Les coureurs les plus rapides et ambitieux/ses se positionnent de préférence dans le premier tiers, ceux/celles de force moyenne dans le deuxième tiers et ceux/celles qui veulent simplement terminer la course à l'arrière du peloton de départ. Nous comptons sur la sportivité de chacun/e.

### **COURSE**

La direction de la course a, en tout temps durant la course, le droit de modifier le parcours. Nous demandons à tous les coureurs de se comporter loyalement et avec égards. Aidez-vous les uns les autres aux obstacles, car seul(e)s les coureurs fairplays sont de vrais Steel Runner.

### **ARRIVÉE ET VILLAGE DE LA COURSE**

L'arrivée et le village de la course se trouvent prévisionnellement sur la place des alliées Differdange.

### **VESTIAIRES**

Des vestiaires communs seront prévus pour toutes et tous les participant(e)s (hommes et femmes séparés). L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol.

### **RAVITAILLEMENT**

Il y aura des points de ravitaillement sous forme d'eau et de fruits tout au long du parcours ainsi qu'à

l'arrivée.

## **SOINS MÉDICAUX**

Des ambulances, des tentes médicales ainsi que des secouristes assureront des soins médicaux appropriés aux points névralgiques de la course. Tout le parcours, le départ et l'arrivée seront surveillés par les secouristes et une assistance médicale. Tous les médecins et secouristes ont le droit de sortir un sportif de la course en cas de blessure ou d'épuisement.

## **GUICHET D'INFORMATION**

Pour toute question, du personnel de l'organisation ainsi que chronorace.be seront à disposition le jour de la course au guichet d'information. Sur place, le lieu de la course sera bien fléché.

## **REMISE DES PRIX**

À part des diplômes pour les meilleurs classés des catégories Hommes, Femmes et Team, il n'y a qu'une seule phrase: «le plus important c'est de participer». La cérémonie se déroulera sur la place arrivée/départ environ une heure après que les premier(ère)s concurrent(e)s auront franchi la ligne d'arrivée. Les récompenses ne seront pas envoyées ultérieurement.

## **CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ**

Tou(te)s les participant(e)s et les visiteurs qui accèdent au cadre de la manifestation et/ou participent au Steel Run reconnaissent les clauses d'exonération de responsabilité civile qui suivent. L'organisateur n'encourt aucune responsabilité en cas de négligence légère. Ceci est valable non seulement pour ses propres actes, mais aussi pour ceux de ses représentants ou de ses auxiliaires. Les dispositions qui précèdent ne sont pas applicables en cas de blessures mortelles ou d'atteintes graves à l'intégrité physique ou à la santé d'un(e) participant(e). Dans de tels cas, les dispositions légales générales relatives à la responsabilité trouvent application. Les participant(e)s déclarent avoir **14 ans ou plus** et qu'ils/elles sont suffisamment entraîné(e)s pour effectuer cette course; les participant(e)s déclarent en outre être en parfaite condition physique et que leur état de santé a été confirmé par une visite médicale. L'organisateur de la manifestation n'encourt aucune responsabilité en cas d'atteintes à la santé ou de dangers résultant de la participation à la manifestation. Il incombe aux participants de s'assurer. Les participant(e)s consentent à ce que les informations qui ont été transmises lors de leur inscription, ainsi que les photos, les films et les interviews effectués durant la manifestation pour des radios, des télévisions, sur internet, pour des publicités, des livres ou tout appareil photomécanique- films, cassettes vidéos, etc.- puissent être utilisé par l'organisateur, les sponsors et les autres prestataires de service sans aucune revendication, prétention pécuniaire ou limitation de leur part. Les participant(e)s acceptent que leurs données personnelles puissent être utilisées à des fins publicitaires. Les données ne seront pas transmises à des tiers. Les participant(e)s confirment que leur date de naissance ainsi que toutes leurs données sont correctes. Les participant(e)s sont informé(e)s du fait qu'ils/elles seront disqualifié(e)s s'ils/elles modifient leur dossard de quelque manière que ce soit, plus particulièrement s'ils/elles rendent illisible ou méconnaissable l'impression publicitaire. Les participant(e)s acceptent que l'organisateur se réserve le droit de les exclure de la manifestation en cas de non-respect des obligations énoncées ci-dessus. (Indication pour la protection des données: vos données seront lues de manière automatique)! L'organisateur ne peut en aucun cas être rendu responsable d'un quelconque dommage en cas de force majeure ou d'annulation nécessaire de la course. Le remboursement des frais d'inscription et/ou de toutes sommes avancées par les participant(e)s aux organisateurs ne seront pas remboursés dans ces cas. L'enregistrement de l'inscription en général, ainsi que le débit des cartes de crédit sont

exécutés par chiplauf.de, au nom et pour le compte de l'organisateur de la course. Si certaines dispositions particulières de cette clause de non-responsabilité ou d'autres dispositions restantes demeuraient néanmoins valables.

L'organisateur se réserve le droit de modifier le présent règlement à tout moment si la circonstance l'exige, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée sur ses chefs et sans en informer au préalable les participants, dans la mesure où les changements effectués ne sont pas à leur désavantage.

Version du 27 novembre 2017